

**Le Dimanche**  
Roubaix-Tourcoing  
Hébdomadaire  
Illustré  
Dix pages d'actualité  
de contes  
et deux feuilletons  
— intéressants —  
20 cent. à trois ou quatre  
en dépôtaires.

# Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS.....

Paris et limitrophes.....	3 mois, 22.00;	6 mois, 40.00;	1 an, 75.00
Autres départements.....	22.00;	40.00;	75.00
Belgique.....	24.00;	44.00;	80.00
Union Postale Tarif A.....	24.00;	44.00;	80.00
Tarif B.....	26.00;	46.00;	85.00

REDACTION.....  
ANNONCES.....

BOUVAIX.....	63 à 71, Grande-Rue, Tél. 237.52, 237.53, 237.54.
TOURCOING.....	26, rue Carnot, Tél. 87.
LEZ-TOURCOING.....	2, rue Faidherbe, Tél. 289.51.
LEZ-TOURCOING.....	11, boulevard des Italiens, Tél. R. Bellevue 05.78.
BOURBOUX.....	105, rue de la Station, Tél. 5 44.

OSBOYER  
POSTE-DE  
ST LILLE

**Colombophilie**  
Roubaix  
Noblesse pour  
trouver les  
TOUS LES PRODUITS  
COLOMBOPHILES  
Dombasle, Dyonis, Pigeon  
101, Ramier, Riga, etc., à  
Paris  
Pharm. de Progrès  
103, Grande-Rue, 103  
— ROUBAIX —

## BILLET PARISIEN

### La réforme fiscale

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL.)  
PARIS, 3 MAI (Midi).  
La première partie de l'œuvre de redressement financier est accomplie. Les décrets-lois ont rétabli l'équilibre budgétaire par la réduction des dépenses. Il reste à opérer un meilleur aménagement des recettes qui permettra de soulager l'économie française qu'écabale la surcharge fiscale. C'est ce projet que le Gouvernement prépare.  
D'abord, écartons une illusion qui, comme toutes les illusions, serait dangereuse: il ne s'agit pas de diminuer le rendement des impôts. On s'en est aperçu, en comparant l'ensemble des dépenses de rétablissement de l'équilibre. Toute diminution des recettes détruirait cet équilibre. Aussi le Gouvernement annonce-t-il son intention de réduire, non pas les impôts en général, mais seulement ceux qui grevent les prix de revient.  
C'est là, en effet, le point sensible. Les prix de revient sont supérieurs de 19 % aux prix anglais, et de 50 % aux prix japonais. Dans ces conditions, toute exportation devient de plus en plus difficile et, faute d'exporter des marchandises, la France ne pourrait se procurer les matières premières nécessaires à son industrie qu'en exportant de l'or.  
La menace que le déséquilibre budgétaire faisait peser sur le franc est à peine conjurée qu'elle renaît sous la forme du déséquilibre persistant de la balance des comptes.  
La lutte contre la vie chère s'impose donc avec force au Gouvernement et la réforme fiscale semble le meilleur moyen de la mener à bien: tout autre serait périlleux. En effet, les causes de la cherté de la vie en France sont connues: il y a des tarifs exagérés, la multiplicité des intermédiaires et le poids des impôts. La première cause est évidemment hors de question: en face du système protectionniste qui est appliqué dans tous les pays, comment la France résisterait-elle à l'invasion des produits étrangers? La multiplicité des intermédiaires est réelle, mais on a exagéré l'importance de ce facteur: les bénéfices des commerçants étaient aussi grands qu'on l'imagine parfois, nous n'aurions pas à enrayer leur rente de fait. Il est vrai qu'une rationalisation de la distribution supprimerait un certain nombre de commerçants, mais ceux-ci seraient alors réduits au rôle de courtiers et la charge pesant sur l'économie ne serait que déplacée.  
Il apparaît donc qu'une meilleure répartition des impôts peut seule conduire à un abaissement du prix de la vie. Les critiques véhémentes que les socialistes dirigent contre le projet gouvernemental avant de le connaître proviennent qu'ils en mouvement toute la portée. Si l'État tenait dans cette voie résolu, ils savent que rien ne pourra plus détacher le pays de l'Union nationale qui lui aura apporté un tel bienfait.  
INTÉRIM.

## LETTRE DE BRUXELLES

### La bataille autour du franc

(De notre correspondant particulier.)  
BRUXELLES, 3 MAI 1934.  
On ne peut nier qu'une campagne tenace se fasse dans l'ombre, en faveur d'une nouvelle cote du franc. Il y a des gens qui imaginent qu'une nouvelle inflation ou un second abus de confiance national donnerait un essor sérieux aux affaires. Il est évident que diminuer encore la valeur du franc, procurerait de nouveaux profits fabuleux à une poignée d'affairistes sans scrupules et sans cœur. Mais c'est le pays tout entier qui paierait chèrement ce coup de bourse.  
Voici, à ce sujet, quelques chiffres significatifs. Le franc belge est celui qui a le plus souffert depuis 1914. Il vaut actuellement 14 centimes, soit une perte de 86 %; alors que, toutes proportions gardées, et toutes les monnaies étant ramenées à la base de 1914, la France a perdu 80 % de son franc; les Etats-Unis, malgré les dislocations que l'on sait, 40 %; l'Angleterre, 37 %; la Suisse et la Hollande, 0 %. L'exemple de l'Allemagne n'est pas à citer. Il n'est pas un Belge qui veuille pour son pays, les faillites que le Reich a acceptées.  
Or, c'est ce pauvre franc de 14 centimes qui serait étranglé en cas d'inflation ou de pseudo-stabilisation. Qu'en resterait-il? Et quel coup pour les petits épargnants qui s'écartent du marché des titres, pour faire confiance au pays et prennent des rentes belges, des emprunts et des obligations de l'Etat et des villes. En effet, au 1<sup>er</sup> janvier de cette année, se trouvaient en milliers de francs, dans la circulation:  
Rentes belges..... 27.617.700  
Emprunts de provinces, communes, etc..... 4.688.800  
Obligations de sociétés..... 2.832.800  
Total..... 35.139.300  
Soit un total de plus de TRENTE-CINQ MILLIARDS DE FRANCS!  
Que l'on fasse tomber le franc actuel de 20 % seulement, c'est immédiatement une perte de plus de sept milliards. Si la chute est plus lourde, la ruine augmente en proportion, ruine financière et ruine morale à la fois, car c'en serait fait de notre réputation.  
Aussi, conscient de ses responsabilités, le Gouvernement veut à tout prix éviter cette catastrophe. Les récentes déclarations de M. Van Spaendonck et de M. Jaspard ont été catégoriques et ont calmé l'émotion qui régnait dans le pays. Cette émotion s'est d'ailleurs fait jour au Conseil national du parti libéral.  
Malheureusement, s'il y a une unanimité quant au but à atteindre, jusqu'ici aucun grand projet d'ensemble n'a été présenté, pour établir une politique financière saine. Pour le Congo, notamment, on est à l'organisation d'une loterie. Evidemment, les points de vue fragmentaires font défaut, mais ils n'ont entre eux aucune coordination. Cela provient surtout de ce que cette coordination n'existe même pas dans le Gouvernement qui est obligé de compter à chaque instant avec les dix ou douze groupes qui composent aujourd'hui la majorité parlementaire et qui défendent énergiquement leurs points de vue particuliers.  
S...

## LE PRIX DE LA RENAISSANCE



VOICI M. DRIEU-LA ROCHELLE A QUI A ÉTÉ ATTRIBUÉ LE PRIX DE LA RENAISSANCE

## UN NOUVEAU RECORD D'AVIATION



M. RAYMOND DELMOTTE qui vient d'établir un nouveau record, ayant accompli le circuit de 100 kms Mandé-sur-La Marne, à la vitesse de 345 kms 620 à l'heure de moyenne

## L'AFFAIRE D'ESPIONNAGE



KRAUSS (Photo N.Y.T.) arrêté pour espionnage

Paris, 3 mai. — Le Polonais Stanislas Krauss, arrêté par la Sécurité générale et dont les révélations ont amené, à Belfort, l'arrestation de l'ingénieur Frogé pour espionnage, a été interrogé par M. Benon, juge d'instruction.  
Il était assisté de M<sup>me</sup> Yvonne-Larue, désignée d'office par le bâtonnier, et va être transféré incessamment à Belfort à la disposition du magistrat instructeur, M. Cordier.  
Le Parquet de Belfort possédait depuis longtemps sa photo dans un dossier et l'avait fait surveiller.  
D'autre part, le commandant Jean Frogé, prévenu de l'arrestation de son frère, est arrivé la nuit à Belfort, où il a eu un bref entretien avec celui-ci.  
A sa sortie, il a déclaré qu'il l'avait trouvé calme et résolu. Il a ajouté que, persuadé de l'innocence de son frère, il allait poursuivre sans répit la justification de l'intendant.  
Ajoutons que, dès qu'il a connu l'arrestation de l'intendant Frogé, M<sup>me</sup> Jean-Charles Legrand, actuellement à Bordeaux, a déclaré notamment:  
« La nouvelle de l'arrestation de l'intendant Frogé me rejoint à Bordeaux où je dois plaider aux Assises jusqu'à samedi, je regrette d'être ainsi empêché de me rendre immédiatement auprès de mon client. Méfions-nous des coups de théâtre. Les déclarations d'un espion international ne m'inspirent aucune confiance. Elles ne feront jamais dans mon esprit, ni dans celui de tous les Français, oublier les admirables titres de guerre du grand soldat que fut l'intendant Frogé. Elles ne prévaudront pas davantage contre l'homme à la vie privée irréprochable, dont on vient de plonger la famille dans le désespoir. »

## LA RESPONSABILITÉ DE M. PRESSARD DANS L'AFFAIRE DES DIX-NEUF REMISES

Paris, 3 mai. — Voici le texte de la motion qui a été adoptée par la sous-Commission d'enquête pour les affaires Stavisky, comme conclusion à l'affaire des 19 remises:  
« La Commission constate qu'il résulte de son enquête, comme l'a déclaré M. Lescouvé, premier président de la Cour de cassation, et des dépositions recueillies, que le procureur de la République Pressard n'a commis aucune faute contre l'honneur, mais qu'en tant que chef du Parquet de la Seine, il doit supporter en partie la responsabilité des remises dont Stavisky a bénéficié pendant six ans et qui lui ont permis d'échapper à la justice.  
« Elle estime, toutefois, qu'il n'y a pas lieu de statuer sur son cas, en raison de la mesure dont il a été l'objet.  
« Elle constate, d'autre part, la différence de ton entre les deux rapports de la Commission présidée par M. Lescouvé qui a d'abord témoigné d'une excessive bienveillance envers le chef du Parquet et qui a fait montre, ensuite, d'une excessive sévérité à son égard. Elle constate ces contradictions qui ne justifient aucun fait nouveau solidement établi et l'omission de témoignages concordants et essentiels.  
« Elle déplore, en conséquence, que la deuxième enquête n'ait pas été conduite avec l'esprit critique ou l'impartialité désirables. Elle charge son bureau de transmettre au garde des Sceaux le présent ordre du jour, avec tous les éléments nouveaux d'information qu'elle a pu recueillir.  
« Le texte de la sous-Commission qui avait été voté à l'unanimité par cette dernière, a été ensuite soumis aux délibérations de la Commission. Celle-ci l'a adopté par 29 voix sur 32 membres présents.  
Après avoir adopté cet ordre du jour, la Commission d'enquête a résolu de statuer sur les suites à donner à quelques-unes des dépositions recueillies par elle.  
Elle a décidé de renvoyer la déposition de M. René Renoult au garde des Sceaux, par 30 voix contre 1 et 3 abstentions.  
Quant à la transmission au garde des Sceaux de la déposition de M. André Hesse, elle a été repoussée par 16 voix contre 9 et 9 abstentions.

## A Clermont-Ferrand, M. Herriot défendra sa politique contre les attaques des jeunes radicaux

Paris, 3 mai. — An cours de sa réunion, le bureau du parti radical-socialiste a été d'avis d'ajourner jusqu'au Congrès de Clermont-Ferrand toute décision au sujet de la succession de M. Albert Milhaud.  
A l'issue de la séance, les personnalités qui y avaient assisté se sont rendues auprès de M. Edouard Herriot, après en avoir averti le secrétaire général démissionnaire, qui a cru devoir ne pas se joindre à ses collègues.  
« Il est à remarquer que ces derniers ont entretenu le président du parti radical de la suggestion faite par certains d'entre eux de tenir, avant le Congrès de Clermont-Ferrand, une nouvelle réunion au cours de laquelle le bureau donnerait sa démission collective, de façon à permettre au Congrès de ne pas se prononcer seulement sur le remplacement du secrétaire général, mais d'élire un nouveau bureau en entier et de statuer ainsi sur le conflit politique dont l'élection de Mantes a été l'occasion.  
Nous croyons savoir d'ailleurs, que certains membres du bureau du parti radical, notamment un vice-président non parlementaire, M. Gaboriaud, se sont déjà personnellement démis de leur mandat. Mais nous croyons également pouvoir ajouter que cette éventuelle démission collective du bureau valoisien ne comporterait nullement celle du président même du parti, M. Edouard Herriot. Au surplus, celui-ci a reçu les autres membres du Cabinet Doumergue qui appartiennent au parti radical, afin de s'entretenir avec eux de la situation ainsi créée.  
M. Edouard Herriot a indiqué aux membres du bureau du Comité exécutif qu'il se rendrait au Congrès pour défendre devant celui-ci sa politique contre les attaques des jeunes radicaux. L'intervention de l'ancien président du Conseil a été fixée au samedi 12 mai, jour où s'engagera le débat de politique générale.

## La durée du service militaire

Paris, 3 mai. — Le Ministère de la Guerre a communiqué la note suivante:  
« Certains journaux se sont fait l'écho de bruits relatifs à des projets qui auraient envisagé le Gouvernement en vue de modifier la durée du service militaire. Les seules instructions actuellement données par le ministre de la Guerre, ont trait à l'établissement du budget de 1935 et demeurent strictement dans le cadre des lois en vigueur. »

## UNE DÉLÉGATION JAPONAISE SUR LA TOMBE DU SOLDAT INCONNU, A PARIS



L'amiral Nishizawa, représentant le ministre de la Guerre, a reçu la délégation de la marine japonaise qui fait actuellement escale en Méditerranée. La délégation, présentée par l'amiral japonais Matsuhita s'est rendue sur la tombe du Soldat Inconnu (Photo N.Y.T.)

## MARCEL THIL RESTE CHAMPION DU MONDE DES POIDS MOYENS IL A BATTU AUX POINTS LE BELGE ROTH



VOICI LE BOXEUR BELGE GUSTAVE ROTH, PHOTOGRAPHIÉ À LA PORTIÈRE DE SON WAGON, À SON ARRIVÉE À LA GARE DU NORD À PARIS

De plus, Roth ne fit pas preuve de sa science habituelle qui, permit-on, lui aurait permis de marquer de nombreux points du gauche. Il fut souvent pris de vitesse et, bientôt, ne dut qu'à un courage digne d'éloges de pouvoir durer devant un Thil au jeu solide mais devenu effaçant.  
C'est ainsi qu'à partir du dixième round, Roth avait perdu son match.  
Il ne réagissait plus que par à-coup et ce ne fut que grâce à l'arbitre qu'il put atteindre la limite, le referee le laissant s'accrocher pour pousser Thil dans les cordes.  
En résumé, ce fut une nette victoire de Thil qui conserve glorieusement son titre, devant celui que l'on considérait généralement comme son plus sérieux challenger.  
Thil devient aussi, par cette victoire, champion d'Europe.  
Voici les résultats des combats préliminaires:  
Carrio bat Meynadé aux points.  
Boutillon junior bat Padoy aux points.  
Mario Blanco bat Degieux aux points.  
Candel bat assez facilement l'Italien Tino Rolando aux points.  
Le dernier combat de la soirée opposait le champion d'Allemagne des poids mi-moyens, Witt, au Français Emile Lebrize.  
Très rapide, l'Allemand prit l'avantage pendant les cinq premières reprises, puis Lebrize reprit du terrain, grâce à des séries d'uppercuts de belle facture. C'est ainsi qu'à l'issue des dix rounds, les juges proclamèrent le match nul, décision qui favorise quelque peu le Français.

## LES TRAVAUX DE LA COMMISSION DU 6 FÉVRIER

Paris, 3 mai. — La Commission d'enquête sur les événements de février n'a procédé, jeudi après-midi, à aucune audition de témoin. Elle a consacré sa séance à la nomination de rapporteurs particuliers, conformément aux propositions de son bureau.  
Elle a admis, sans difficultés, que des rapports purement objectifs fussent rédigés en vue d'établir la matérialité de certains faits sur lesquels elle aura ultérieurement à émettre des appréciations dans les conclusions de son rapport définitif.  
L'accord s'est fait sur le texte suivant de M. Vincent Auriol:  
« 1<sup>er</sup> Les rapporteurs spéciaux seront chargés de faire une relation complète des faits, tels qu'ils ressortent des documents et des témoignages.  
« 2<sup>e</sup> A la fin de chaque rapport, l'auteur résumera les questions posées par les faits, en énonçant ces questions, selon que les réponses paraîtront indubitables ou qu'elles pourront subir un débat.  
« 3<sup>e</sup> Chaque membre de la Commission pourra proposer des modifications à la relation des faits ou des questions supplémentaires.  
« 4<sup>e</sup> Après réponses aux questions le rapporteur rédigera les conclusions qui se dégageront de la majorité, la minorité pouvant, en tout état de cause, opposer et défendre au bas du rapport, ses réponses particulières.  
C'est sur ces conclusions des rapports particuliers que s'engagera le débat général sur les responsabilités et le cas échéant sur les sanctions. La Commission procédera ensuite à la nomination des rapporteurs.  
Rapport n° 1, sur les manifestations de janvier: M. Amat; rapport n° 2, sur la préparation de la manifestation du 6 février: M. Catalan; rapport n° 3, sur la soirée du 6 février à la Concorde: M. Appel; rapport n° 4, sur la participation à la manifestation du 6 février des associations d'anciens combattants: MM. Dormann et Salet; rapport n° 5 sur la manifestation du Conseil municipal: M. Paul Perrin et M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 6, sur les victimes des journées du 6 au 12 février: MM. les docteurs Amat, de Framond et Gardiol; rapport n° 7, sur les chevaux de la garde: M. Chamvoux; rapport n° 8, sur le lendemain des manifestations: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 9, sur la manifestation du 10 février: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 10, sur la manifestation du 11 février: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 11, sur la manifestation du 12 février: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 12, sur la manifestation du 13 février: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 13, sur la manifestation du 14 février: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 14, sur la manifestation du 15 février: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 15, sur la manifestation du 16 février: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 16, sur la manifestation du 17 février: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 17, sur la manifestation du 18 février: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 18, sur la manifestation du 19 février: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 19, sur la manifestation du 20 février: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 20, sur la manifestation du 21 février: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 21, sur la manifestation du 22 février: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 22, sur la manifestation du 23 février: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 23, sur la manifestation du 24 février: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 24, sur la manifestation du 25 février: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 25, sur la manifestation du 26 février: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 26, sur la manifestation du 27 février: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 27, sur la manifestation du 28 février: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 28, sur la manifestation du 29 février: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 29, sur la manifestation du 30 février: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 30, sur la manifestation du 1<sup>er</sup> mars: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 31, sur la manifestation du 2<sup>e</sup> mars: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 32, sur la manifestation du 3<sup>e</sup> mars: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 33, sur la manifestation du 4<sup>e</sup> mars: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 34, sur la manifestation du 5<sup>e</sup> mars: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 35, sur la manifestation du 6<sup>e</sup> mars: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 36, sur la manifestation du 7<sup>e</sup> mars: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 37, sur la manifestation du 8<sup>e</sup> mars: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 38, sur la manifestation du 9<sup>e</sup> mars: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 39, sur la manifestation du 10<sup>e</sup> mars: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 40, sur la manifestation du 11<sup>e</sup> mars: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 41, sur la manifestation du 12<sup>e</sup> mars: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 42, sur la manifestation du 13<sup>e</sup> mars: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 43, sur la manifestation du 14<sup>e</sup> mars: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 44, sur la manifestation du 15<sup>e</sup> mars: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 45, sur la manifestation du 16<sup>e</sup> mars: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 46, sur la manifestation du 17<sup>e</sup> mars: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 47, sur la manifestation du 18<sup>e</sup> mars: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 48, sur la manifestation du 19<sup>e</sup> mars: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 49, sur la manifestation du 20<sup>e</sup> mars: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 50, sur la manifestation du 21<sup>e</sup> mars: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 51, sur la manifestation du 22<sup>e</sup> mars: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 52, sur la manifestation du 23<sup>e</sup> mars: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 53, sur la manifestation du 24<sup>e</sup> mars: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 54, sur la manifestation du 25<sup>e</sup> mars: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 55, sur la manifestation du 26<sup>e</sup> mars: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 56, sur la manifestation du 27<sup>e</sup> mars: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 57, sur la manifestation du 28<sup>e</sup> mars: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 58, sur la manifestation du 29<sup>e</sup> mars: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 59, sur la manifestation du 30<sup>e</sup> mars: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 60, sur la manifestation du 31<sup>e</sup> mars: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 61, sur la manifestation du 1<sup>er</sup> avril: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 62, sur la manifestation du 2<sup>e</sup> avril: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 63, sur la manifestation du 3<sup>e</sup> avril: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 64, sur la manifestation du 4<sup>e</sup> avril: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 65, sur la manifestation du 5<sup>e</sup> avril: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 66, sur la manifestation du 6<sup>e</sup> avril: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 67, sur la manifestation du 7<sup>e</sup> avril: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 68, sur la manifestation du 8<sup>e</sup> avril: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 69, sur la manifestation du 9<sup>e</sup> avril: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 70, sur la manifestation du 10<sup>e</sup> avril: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 71, sur la manifestation du 11<sup>e</sup> avril: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 72, sur la manifestation du 12<sup>e</sup> avril: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 73, sur la manifestation du 13<sup>e</sup> avril: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 74, sur la manifestation du 14<sup>e</sup> avril: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 75, sur la manifestation du 15<sup>e</sup> avril: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 76, sur la manifestation du 16<sup>e</sup> avril: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 77, sur la manifestation du 17<sup>e</sup> avril: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 78, sur la manifestation du 18<sup>e</sup> avril: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 79, sur la manifestation du 19<sup>e</sup> avril: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 80, sur la manifestation du 20<sup>e</sup> avril: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 81, sur la manifestation du 21<sup>e</sup> avril: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 82, sur la manifestation du 22<sup>e</sup> avril: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 83, sur la manifestation du 23<sup>e</sup> avril: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 84, sur la manifestation du 24<sup>e</sup> avril: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 85, sur la manifestation du 25<sup>e</sup> avril: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 86, sur la manifestation du 26<sup>e</sup> avril: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 87, sur la manifestation du 27<sup>e</sup> avril: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 88, sur la manifestation du 28<sup>e</sup> avril: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 89, sur la manifestation du 29<sup>e</sup> avril: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 90, sur la manifestation du 30<sup>e</sup> avril: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 91, sur la manifestation du 1<sup>er</sup> mai: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 92, sur la manifestation du 2<sup>e</sup> mai: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 93, sur la manifestation du 3<sup>e</sup> mai: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 94, sur la manifestation du 4<sup>e</sup> mai: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 95, sur la manifestation du 5<sup>e</sup> mai: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 96, sur la manifestation du 6<sup>e</sup> mai: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 97, sur la manifestation du 7<sup>e</sup> mai: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 98, sur la manifestation du 8<sup>e</sup> mai: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 99, sur la manifestation du 9<sup>e</sup> mai: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 100, sur la manifestation du 10<sup>e</sup> mai: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 101, sur la manifestation du 11<sup>e</sup> mai: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 102, sur la manifestation du 12<sup>e</sup> mai: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 103, sur la manifestation du 13<sup>e</sup> mai: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 104, sur la manifestation du 14<sup>e</sup> mai: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 105, sur la manifestation du 15<sup>e</sup> mai: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 106, sur la manifestation du 16<sup>e</sup> mai: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 107, sur la manifestation du 17<sup>e</sup> mai: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 108, sur la manifestation du 18<sup>e</sup> mai: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 109, sur la manifestation du 19<sup>e</sup> mai: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 110, sur la manifestation du 20<sup>e</sup> mai: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 111, sur la manifestation du 21<sup>e</sup> mai: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 112, sur la manifestation du 22<sup>e</sup> mai: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 113, sur la manifestation du 23<sup>e</sup> mai: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 114, sur la manifestation du 24<sup>e</sup> mai: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 115, sur la manifestation du 25<sup>e</sup> mai: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 116, sur la manifestation du 26<sup>e</sup> mai: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 117, sur la manifestation du 27<sup>e</sup> mai: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 118, sur la manifestation du 28<sup>e</sup> mai: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 119, sur la manifestation du 29<sup>e</sup> mai: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 120, sur la manifestation du 30<sup>e</sup> mai: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 121, sur la manifestation du 31<sup>e</sup> mai: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 122, sur la manifestation du 1<sup>er</sup> juin: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 123, sur la manifestation du 2<sup>e</sup> juin: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 124, sur la manifestation du 3<sup>e</sup> juin: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 125, sur la manifestation du 4<sup>e</sup> juin: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 126, sur la manifestation du 5<sup>e</sup> juin: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 127, sur la manifestation du 6<sup>e</sup> juin: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 128, sur la manifestation du 7<sup>e</sup> juin: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 129, sur la manifestation du 8<sup>e</sup> juin: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 130, sur la manifestation du 9<sup>e</sup> juin: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 131, sur la manifestation du 10<sup>e</sup> juin: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 132, sur la manifestation du 11<sup>e</sup> juin: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 133, sur la manifestation du 12<sup>e</sup> juin: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 134, sur la manifestation du 13<sup>e</sup> juin: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 135, sur la manifestation du 14<sup>e</sup> juin: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 136, sur la manifestation du 15<sup>e</sup> juin: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 137, sur la manifestation du 16<sup>e</sup> juin: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 138, sur la manifestation du 17<sup>e</sup> juin: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 139, sur la manifestation du 18<sup>e</sup> juin: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 140, sur la manifestation du 19<sup>e</sup> juin: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 141, sur la manifestation du 20<sup>e</sup> juin: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 142, sur la manifestation du 21<sup>e</sup> juin: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 143, sur la manifestation du 22<sup>e</sup> juin: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 144, sur la manifestation du 23<sup>e</sup> juin: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 145, sur la manifestation du 24<sup>e</sup> juin: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 146, sur la manifestation du 25<sup>e</sup> juin: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 147, sur la manifestation du 26<sup>e</sup> juin: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 148, sur la manifestation du 27<sup>e</sup> juin: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 149, sur la manifestation du 28<sup>e</sup> juin: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 150, sur la manifestation du 29<sup>e</sup> juin: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 151, sur la manifestation du 30<sup>e</sup> juin: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 152, sur la manifestation du 1<sup>er</sup> juillet: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 153, sur la manifestation du 2<sup>e</sup> juillet: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 154, sur la manifestation du 3<sup>e</sup> juillet: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 155, sur la manifestation du 4<sup>e</sup> juillet: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 156, sur la manifestation du 5<sup>e</sup> juillet: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 157, sur la manifestation du 6<sup>e</sup> juillet: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 158, sur la manifestation du 7<sup>e</sup> juillet: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 159, sur la manifestation du 8<sup>e</sup> juillet: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 160, sur la manifestation du 9<sup>e</sup> juillet: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 161, sur la manifestation du 10<sup>e</sup> juillet: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 162, sur la manifestation du 11<sup>e</sup> juillet: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 163, sur la manifestation du 12<sup>e</sup> juillet: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 164, sur la manifestation du 13<sup>e</sup> juillet: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 165, sur la manifestation du 14<sup>e</sup> juillet: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 166, sur la manifestation du 15<sup>e</sup> juillet: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 167, sur la manifestation du 16<sup>e</sup> juillet: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 168, sur la manifestation du 17<sup>e</sup> juillet: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 169, sur la manifestation du 18<sup>e</sup> juillet: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 170, sur la manifestation du 19<sup>e</sup> juillet: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 171, sur la manifestation du 20<sup>e</sup> juillet: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 172, sur la manifestation du 21<sup>e</sup> juillet: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 173, sur la manifestation du 22<sup>e</sup> juillet: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 174, sur la manifestation du 23<sup>e</sup> juillet: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 175, sur la manifestation du 24<sup>e</sup> juillet: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 176, sur la manifestation du 25<sup>e</sup> juillet: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 177, sur la manifestation du 26<sup>e</sup> juillet: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 178, sur la manifestation du 27<sup>e</sup> juillet: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 179, sur la manifestation du 28<sup>e</sup> juillet: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 180, sur la manifestation du 29<sup>e</sup> juillet: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 181, sur la manifestation du 30<sup>e</sup> juillet: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 182, sur la manifestation du 31<sup>e</sup> juillet: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 183, sur la manifestation du 1<sup>er</sup> août: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 184, sur la manifestation du 2<sup>e</sup> août: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 185, sur la manifestation du 3<sup>e</sup> août: M. de Tinkuy du Fossé; rapport n° 186, sur la manifestation du 4<sup>e</sup> août: M. de T